



## Absorbants de fortune à base de cheveux. De quoi s'agit-il ?

De nombreuses questions concernant l'emploi des cheveux en tant qu'absorbant du pétrole flottant sur l'eau nous sont posées. Le Cedre a recommandé pour d'autres pollutions par hydrocarbures l'utilisation d'absorbants de fortune ; il s'agit d'assemblages réalisés avec des matériaux locaux disponibles sur place dans le but de piéger voire absorber un polluant. Ces dispositifs sont généralement constitués de végétaux fibreux, comme par exemple la paille, et sont conditionnés dans une enveloppe perméable comme le grillage à poule, un filet, une voile... Les cheveux rentrent dans ce type de classement et comme de nombreux matériaux de fortune, ils sont peu hydrophobes et absorbent de l'eau. Imprégnés d'eau et d'hydrocarbures, ils finissent peu à peu par couler et se retrouvent sur les fonds marins créant un amalgame étranger au milieu naturel susceptibles d'étouffer la faune et la flore et plus particulièrement les coraux présents dans les eaux marines de l'île Maurice. Par ailleurs, ces cheveux chargés en eau contribuent à augmenter les coûts de traitement ultérieurs que représentent les déchets d'hydrocarbures générés par la pollution. Cependant, sur les sites difficilement accessibles ou les zones disposant de peu de moyens opérationnels, l'utilisation de ces produits fait partie des bonnes initiatives qui peuvent être mises en place le temps nécessaire à l'acheminement des moyens et produits plus performants.

Nos guides opérationnels :

- « [L'utilisation des produits absorbants sur pollutions accidentelles par hydrocarbures ou produits chimiques](#) » mis à jour en 2020.
- « [Les barrages antipollution « à façon »](#) » édité en 2012.